

Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

Actualisation du Document d'Objectifs

Groupe de travail Bois d'Ardennes

21 juin 2018

Crédit : R. Bion

Ordre du jour

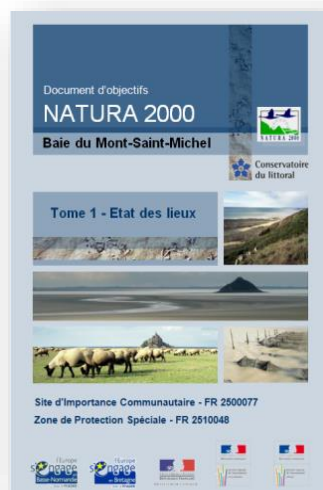
- ❁ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ❁ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
- ❁ Retours d'expériences
- ❁ Perspectives de gestion

Discussion
Concertation

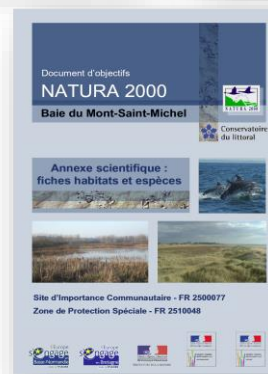
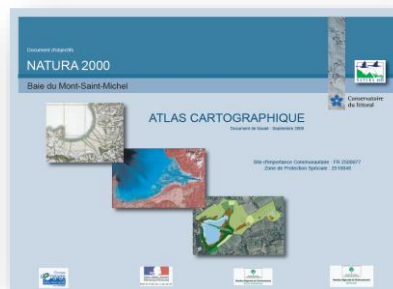
Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

- ✿ Document d'objectifs validé par le Comité de pilotage du 26 novembre 2009 et approuvé le 28 février 2011

3 tomes : état des lieux, enjeux et orientations, actions et opérations



Document de synthèse



3 annexes : atlas cartographique, annexe scientifique (fiches habitats et espèces), annexe administrative

Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

✿ 13 orientations ➡ 28 actions ➡ 125 opérations

Général Baie
Milieux marins
Marais salés
Cordons littoraux
Dunes de Dragey
Falaises maritimes
Bois d'Ardennes
Marais périphériques
Polders
Oiseaux migrateurs et hivernants
Oiseaux marins nicheurs
Poissons migrateurs
Mammifères marins



L'évaluation du DocOb

✿ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

Article R414-9-6 du Code de l'environnement

Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.

✿ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
 - Réalisée 😊
 - Partiellement réalisée 😐
 - Non réalisée ☹️

2 Orientation n° :

Action n° :

Habitats et espèces concernés :
Secteurs concernés :

■ **Opération ...1 :**

Description :

Type d'intervention : Etude 📄 / Travaux 🛠️ / Veille et suivi 🔍 /
Instruction 🗣️ / Cohérence réglementaire ⚖️ / Communication 🗣️

Priorité : ★/★★/★★★

Maîtres d'ouvrages et partenaires :

Description des réalisations :

Pers

Niveau de réalisation : Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée

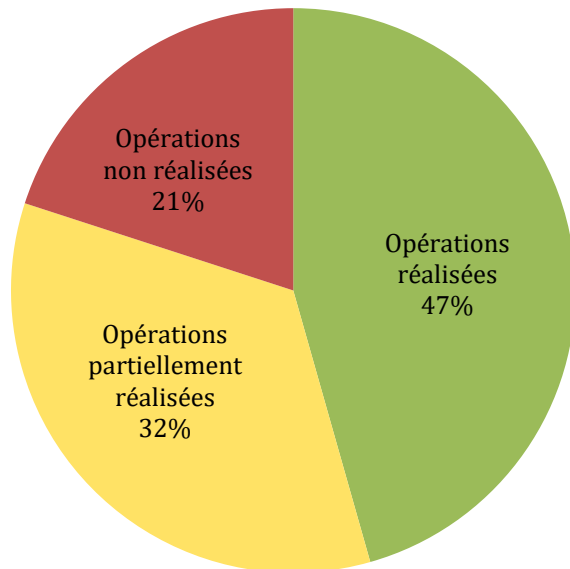
Justification :

- ☐ changement de contexte
- ☐ manque de moyens
- ☐ opération non prioritaire
- ☐ contexte partenarial non favorable

Carte/photo/document

L'évaluation du DocOb

Bilan général

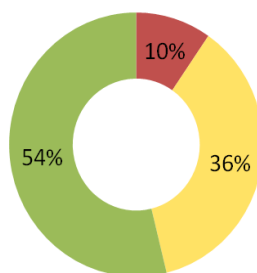


Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation

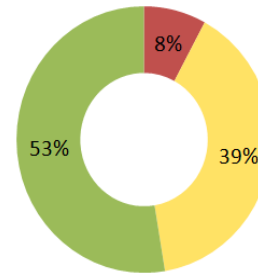
✓ 80% des opérations sont engagées

✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

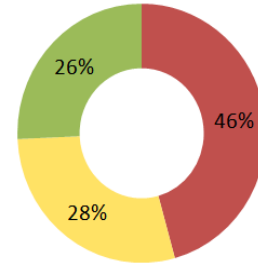
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



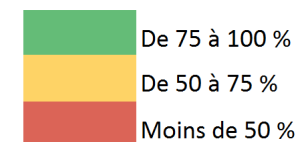
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

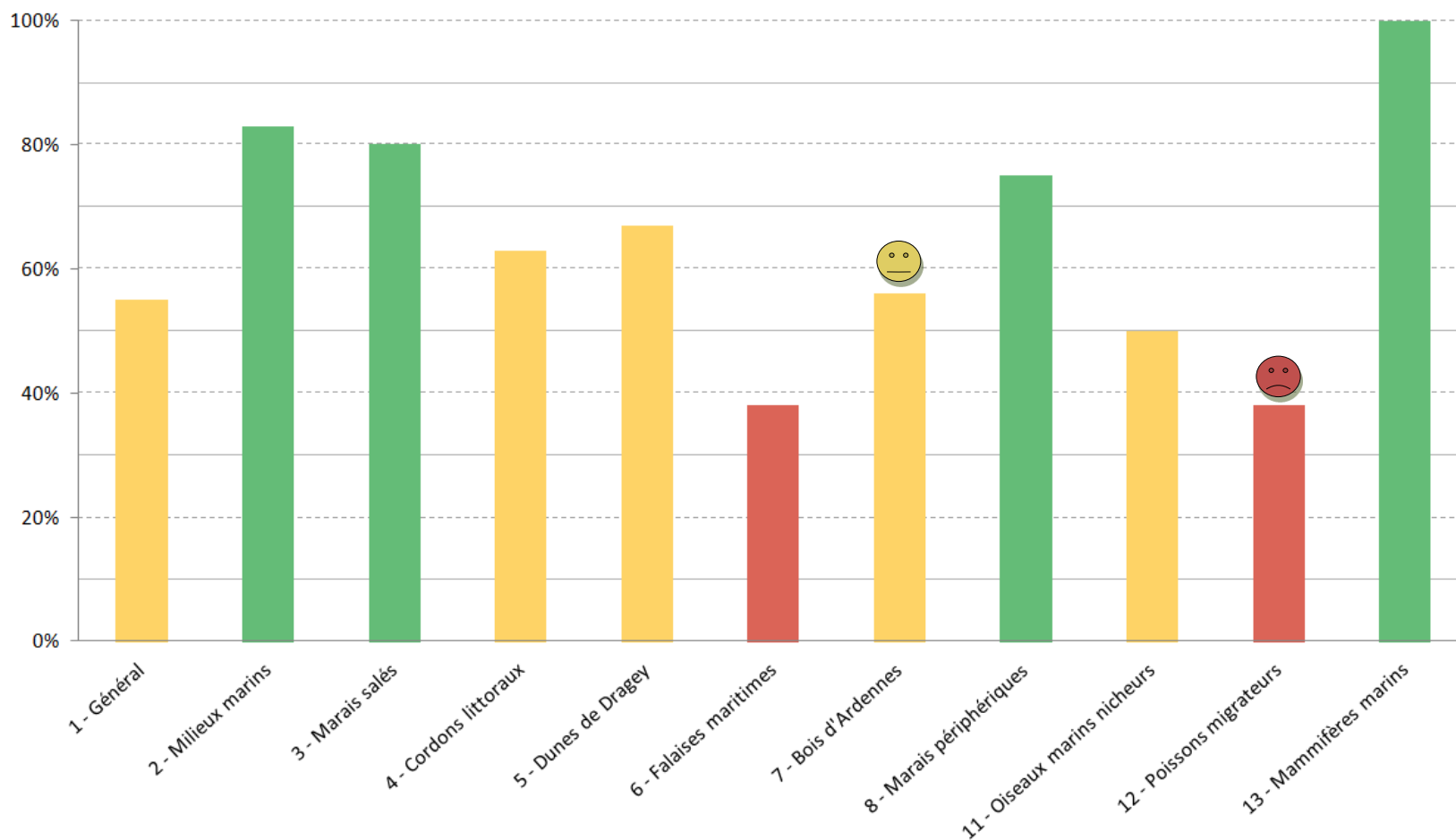
- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

L'évaluation du DocOb

Bilan général



Taux de réalisation par orientation



✿ Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone Spéciale de Conservation FR 2500077

Dernier massif forestier alluvial de la Manche (90 ha)

Potentiel d'inondation en hiver et au printemps suivant les crues de la Sélune

Boisement à la structure verticale complexe due à la diversité en espèces ligneuses :
futaies, taillis, taillis sous futaies vieilles avec dominance du chêne pédonculé

Grande diversité d'habitats forestiers associés à des milieux ouverts de lande humide, de prairies humides limitrophes et de mares temporaires : richesse floristique et faunistique

Site régional majeur à chiroptères (reproduction, gîte et/ou chasse)

Hotspot à frayères dans les méandres de la Sélune

Présence de plusieurs espèces rares en flore, amphibiens, insectes, oiseaux

Ilot de biodiversité devenu très rare en baie du Mont Saint-Michel

Quelques espèces d'intérêt communautaire :

- ✿ Grand Murin
- ✿ Petit Rhinolophe
- ✿ Murin de Beschelein
- ✿ Barbastelle
- ✿ Saumon atlantique
- ✿ Lamproie marine
- ✿ Lucane cerf-volant



Espèces remarquables :

- ✿ Isopyre faux-pigamon (protection régionale)
- ✿ Alyte accoucheur
- ✿ Courtilière
- ✿ Promise
- ✿ Lorient d'Europe

✿ Gestion et usages

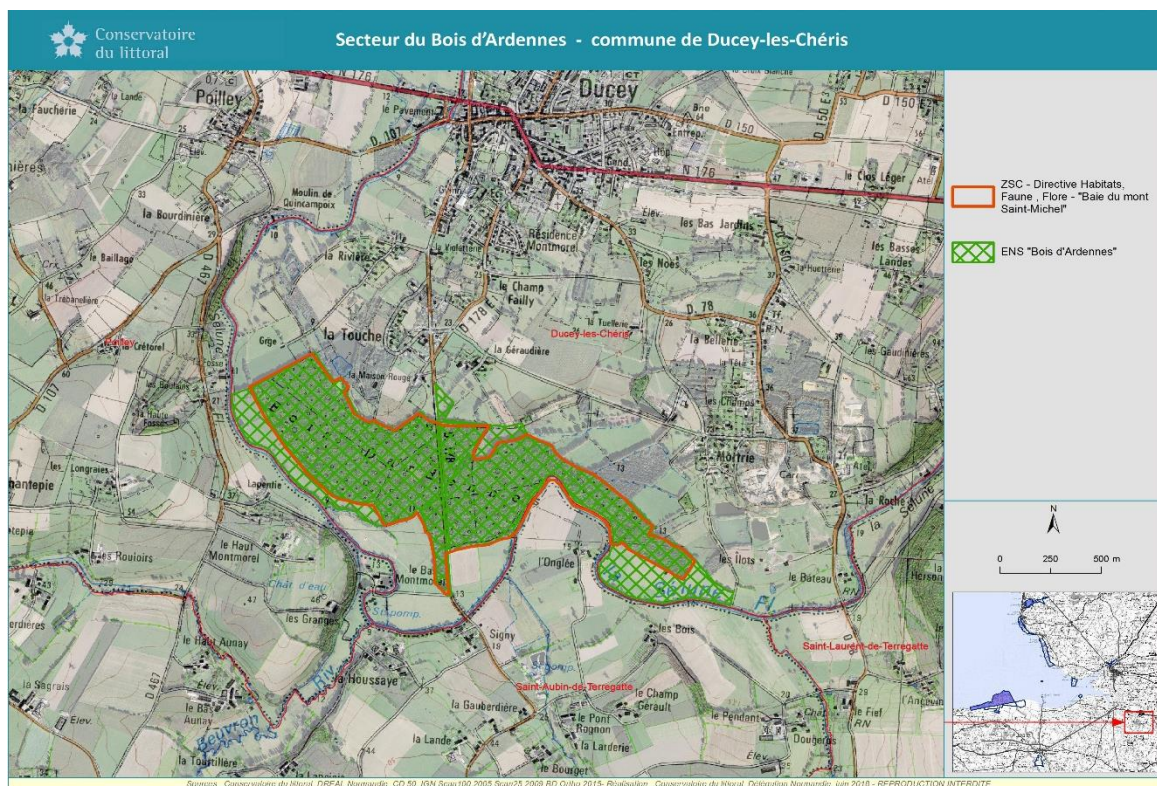
Espace Naturel Sensible du Département de la Manche : gestion du SyMel

Forêt de protection depuis 1982 avec un troisième plan d'aménagement forestier 2017-2036

Réserve de chasse et de faune sauvage depuis 2008

Activités agricoles : élevage et fauche sur les prairies alentours

Usages : exploitation forestière, randonnée, sorties nature, ornithologie, etc.



Extrait du DocOb)

❁ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

- Pérenniser la cohérence entre DocOb et plan d'aménagement forestier dans un souci de maintien des habitats forestiers et associés dans un bon état de conservation
 - ✓ Pérenniser la gestion sylvicole en futaies irrégulières avec un temps de révolution plus important et un renouvellement par bouquets ou pied par pied
 - ✓ Au vu de la richesse écologique du site, maintenir un objectif supérieur à 5 arbres sénescents, à cavité ou mort sur pied par hectare
 - ✓ Pérenniser la réduction des surfaces de fauche dans les allées et chemins : favorable à l'entomofaune et corridor biologique pour les chiroptères
 - ✓ Maintenir les actions d'ouverture des habitats relictuels de lande à éricacée et de zones à sphaignes
 - ✓ Mettre en œuvre une fauche régulière avec export sur la prairie humide eutrophe au nord du boisement
- Maintenir le milieu en état optimal pour favoriser le développement des populations reproductives de chiroptères
 - ✓ Maintenir un sous étage dense à faciès buissonnants et à bois mort au sol
 - ✓ Conserver les corridors boisés des habitats situés autour des gîtes
 - ✓ Conserver les vieux peuplements forestiers feuillus ou mixtes de plus de 100 ans
 - ✓ Conserver les arbres à cavités et à écorces décollées
 - ✓ Éviter les coupes à blancs et adapter les périodes d'abattage hors périodes de reproduction
 - ✓ Affiner la gestion du bois en forêts matures par l'acquisition de connaissances complémentaires
 - ✓ Favoriser un élevage extensif et une fauche tardive sur les prairies limitrophes
 - ✓ Diversifier la structuration des lisières externes par développement de fruticées et stade arbustif
- Adapter le périmètre Natura 2000 pour y inclure les méandres de la Sélune et les prairies adjacentes
- Maintenir dans un état de conservation favorable les frayères à poissons migrateurs

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

ORIENTATION N°7 : OPTIMISER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU BOIS D'ARDENNES

❑ Action 7.1 : Pérenniser une gestion forestière favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire

- ✓ Opération 71.1 : Privilégier un choix de gestion du bois d'Ardennes qui soit favorable aux chiroptères d'intérêt communautaire ★★★ 
- ✓ Opération 71.2 : Pérenniser et développer un réseau d'arbres à cavités, dépérissant, sénescents ou morts ★★★ 
- ✓ Opération 71.3 : Maintenir la lande humide et les dépressions à sphaignes ★ 

❑ Action 7.2 : Maintenir la capacité d'accueil pour les chiroptères sur le site Natura et sa périphérie

- ✓ Opération 72.1 : Rechercher et conserver les colonies de reproduction anthropophiles ★ 
- ✓ Opération 72.2 : Identifier, maintenir et créer les gîtes favorables à l'installation de colonies de chiroptères ★ 
- ✓ Opération 72.3 : Préserver les habitats de chasse contigus au massif forestier du bois d'Ardennes ★★ 
- ✓ Opération 72.4 : Maintenir et créer des corridors écologiques ★ 
- ✓ Opération 72.5 : Informer et sensibiliser la population locale sur les chauves-souris ★★★ 



❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

- Des actions concernant l'ensemble de la baie dont le Bois d'Ardenne

ORIENTATION N°12 : CONCOURIR À LA CONSERVATION DES POPULATIONS DE POISSONS MIGRATEURS

❑ Action 12.1 : Favoriser la libre circulation et le maintien de la capacité d'accueil des poissons migrateurs

- ✓ *Opération 121.1 : Accompagner la mise en œuvre des actions des PLAGEPOMI* ★★★ 
- ✓ *Opération 121.2 : Mener une étude sur le rôle des bassins versants de la baie et des estuaires pour l'Alose feinte et la grande alose* ★ 
- ✓ *Opération 121.3 : Soutenir la mise en place d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Sélune sur le tronçon du bois d'Ardenne* ★★ 
- ✓ *Opération 121.4 : Soutenir et accompagner le projet d'arrêté de protection de biotope préconisé par le SAGE Sélune* ★ 

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

ORIENTATION N°1 : GARANTIR L'INTÉGRITÉ GLOBALE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL ET DE SES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES

❑ Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie

- ✓ *Opération 11.2* : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides ★★★ 
- ✓ *Opération 11.5* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la mise en œuvre et la révision des documents de gestion d'espaces protégés ★★ 
- ✓ *Opération 11.6* : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000 ★★ 

❑ Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel

- ✓ *Opération 12.4* : Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie ★★★ 
- ✓ *Opération 12.8* : Contribuer à une meilleure information et coordination des services de police de la nature ★★★ 

❑ Action 1.3 : Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

- ✓ *Opération 13.1* : Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles ★★★ 

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

❑ **Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables**

- ✓ *Opération 14.3* : Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies ★★★ 
- ✓ *Opération 14.4* : Encourager les pratiques de fauche tardive ★★★ 
- ✓ *Opération 14.6* : Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial ★★★ 

❑ **Action 1.5 : Maîtriser le développement des espèces animales et végétales potentiellement envahissantes**

- ✓ *Opération 15.1* : Mettre en place une veille et une information sur les espèces végétales et animales potentiellement invasives ★★ 
- ✓ *Opération 15.2* : Lutter lorsque nécessaire contre les espèces indésirables invasives ★★★ 

❑ **Action 1.8 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les amphibiens d'intérêt européen**

- ✓ *Opération 18.2* : Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe IV de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations ★ 

❑ **Action 1.10 : Prendre en compte les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées**

- ✓ *Opération 110.1* : Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions et du plan régional d'actions « Chiroptères » ★★★ 

TEMPS D'ÉCHANGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

✿ Quelles perspectives pour la suite ?

Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel"

Groupe de travail "Bois d'Ardennes", 21 juin 2018

Orientation	Action	Opérations	Perspectives
Orientation n°7 : Optimiser la gestion écologique du bois d'Ardennes	Action 7.1 : Pérenniser une gestion forestière favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	Opération 71.1 : Privilégier un choix de gestion du bois d'Ardennes qui soit favorable aux chiroptères d'intérêt communautaire	
		Opération 71.2 : Pérenniser et développer un réseau d'arbres à cavités, dépérissant, sénescents ou morts	
		Opération 71.3 : Maintenir la lande humides et les dépressions à sphaignes	
	Action 7.2 : Maintenir la capacité d'accueil pour les chiroptères sur le site Natura et sa périphérie	Opération 72.1 : Rechercher et conserver les colonies de reproduction anthropophiles	
		Opération 72.2 : Identifier, maintenir et créer les gîtes favorables à l'installation de colonies de chiroptères	

Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>



Conservatoire du littoral

NATURA 2000

Rechercher :

Natura 2000

Les sites littoraux normands

 Découvrir Natura 2000 Les sites littoraux normands Participer

Accueil

Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

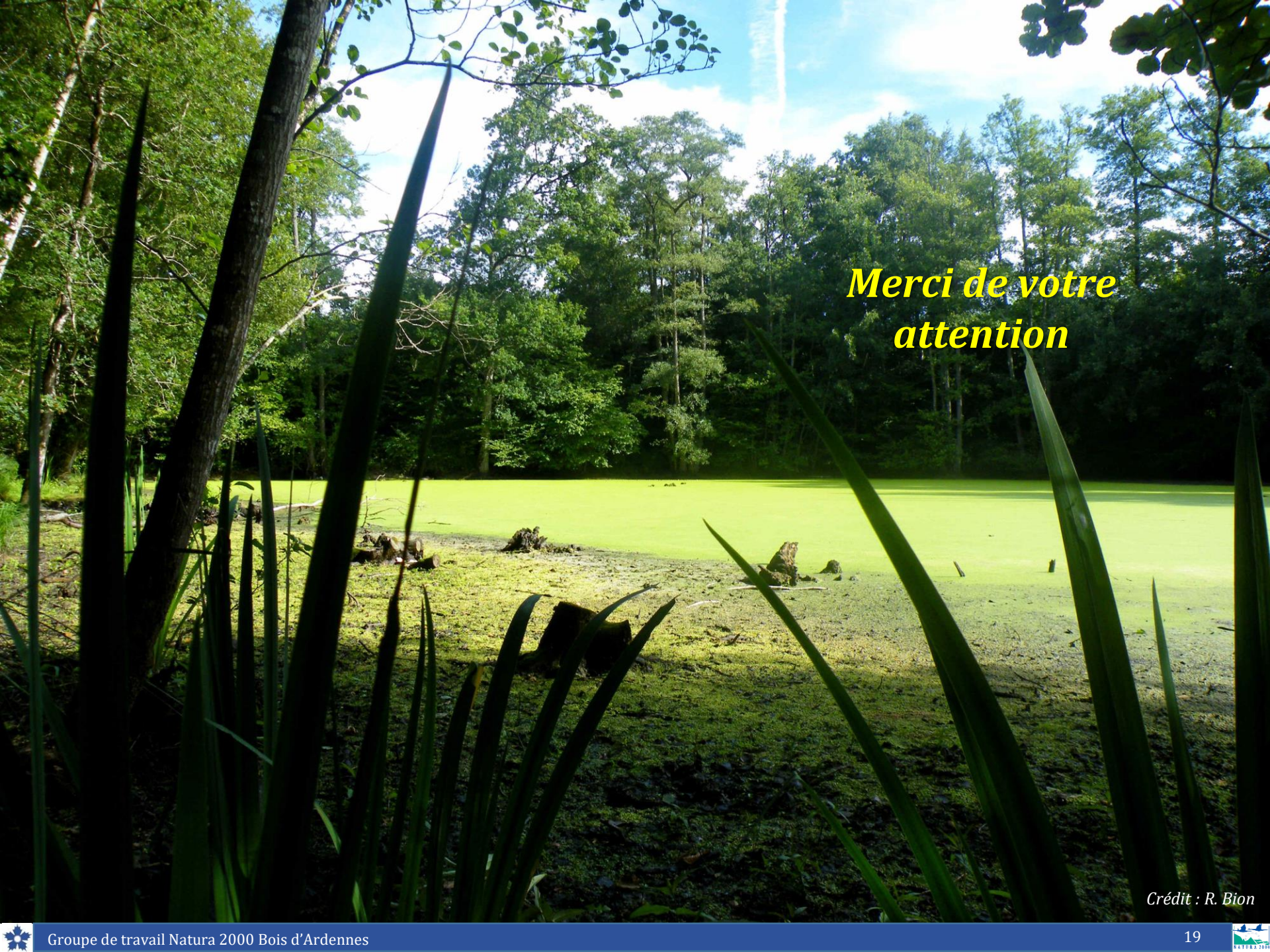
Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres**.

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares sur 600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.



***Merci de votre
attention***

Crédit : R. Bion